

La Comcom recycle les déchets agricoles



*Un jour,
un geste
pour la
planète*

Depuis l'an dernier, la communauté de communes du Sisteronais-Buëch a conventionné, avec Adivalor, une filière qui contribue au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

L'industrie de la protection des plantes, les coopératives agricoles, les négociants agricoles et les agriculteurs en sont les principaux actionnaires. « Cette filière propose aux collectivités de se regrouper pour communiquer sur la récupération des déchets des agriculteurs, explique Alain d'Heilly, vice-président de la CCSB en charge de la partie environnementale. Si elle est bien développée sur les Alpes-de-Haute-Provence, el-

le l'était moins dans les Hautes-Alpes. »

Les agriculteurs ont les bons réflexes

Une enquête réalisée dans notre département avait révélé que les agriculteurs déposaient bien leurs déchets en déchetterie mais que l'organisation en place ne permettait pas de les recycler entièrement. Ils étaient alors enfouis avec les encombrants. Au vu des coûts engendrés (entre 150 et 200 € la tonne), Adivalor a proposé à la collectivité de devenir point de regroupement et contribue au recyclage par des soutiens financiers en rapport du tonnage collecté (de l'ordre de 150 €/tonne de films agricoles usagés).

Grande collecte à Ribiers du 13 au 18 mai

Une grande opération de collecte est donc organisée à Ribiers pour tous les déchets d'origine agricole, seule déchetterie du territoire assez grande pour un

tel stockage.

Les agriculteurs et éleveurs peuvent apporter à Ribiers certains de leurs déchets issus de leur activité : ficelles de bottes et filets de balles rondes, films plastiques d'élevage (ensilage et enrubannage), filets paragrêle (sans les attaches ni les mandrins). Ces déchets doivent être conditionnés correctement, ils ne doivent pas être souillés par de l'eau, de la terre ou d'autres produits et certains doivent être contenus dans un sac de collecte spécifique (sacs Adivalor distribués gratuitement par les agents des déchetteries).

Par contre, les bigs-bags, les sacs d'engrais, les sacs en papiers ainsi que les films plastiques de maraîchage ne font pas partie des flux collectés en déchetteries mais peuvent être apportés à des points particuliers du territoire (Alpèsud à Serres, Lazer, Sisteron et ETS Magnan à Sisteron).

Plus de 150 000 tonnes



À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 18 mai, une grande opération de collecte des déchets d'origine agricole est organisée à la déchetterie de Ribiers, seul point de collecte du territoire du Sisteronais-Buëch. Photo Le DL/Bernard VALAT

de produits recyclables (emballages divers, films, ficelles, tuyaux, palettes bois, cartons divers, ferrailles...) sont utilisés chaque année par les agriculteurs et les entreprises d'agrofourniture, auxquels s'ajoutent les déchets vétérinaires et les pneus usagés. Le taux de recyclage actuel est estimé à envi-

ron 30 %. Adivalor participe aux réflexions en cours concernant le recyclage d'autres types de déchets de l'agrofourniture, tels que les effluents de produits phytopharmaceutiques, œnologiques ou d'autres plastiques usagés (gainés d'irrigation et films non tissés).

Bernard VALAT